

# Objectif CO<sub>2</sub>

les **TRANSPORTEURS S'ENGAGENT...**

les **TRANSPORTEURS AGISSENT**



N° 7 - Mars 2014

## Charte Objectif CO<sub>2</sub> : une démarche partagée !

Initiée par le ministère en charge des transports et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2008, la démarche « Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent » accompagne les transporteurs qui signent la Charte Objectif CO<sub>2</sub> et s'engagent ainsi à réduire, pendant 3 ans, les émissions de CO<sub>2</sub> de leurs prestations de transport. Cette démarche a été élaborée et mise en œuvre en étroite concertation avec les fédérations et les organisations professionnelles. D'abord avec celles du secteur des transports de marchandises, puis avec celles du secteur des transports de personnes.

Aujourd'hui, ce sont 6 organisations représentatives (FNTR, FNTV, OTRE, TLF, UNOSTRA et UTP) qui se réunissent régulièrement avec les représentants du ministère et de l'ADEME dans le cadre d'un comité de pilotage national. Cette instance de concertation a un triple rôle d'échanges, de définition et de validation des actions, d'évaluation et de prospective.

Dans les territoires, la mise en œuvre de la Charte est suivie par des comités régionaux. Présidés par le Préfet de région, ces comités comprennent des représentants des services déconcentrés de l'Etat chargés des transports (DREAL), des Conseils régionaux, des directions régionales de l'ADEME et des organisations professionnelles concernées. Ils peuvent aussi s'ouvrir à des personnalités qualifiées. Ils assurent un rôle de pilotage, de promotion et de coordination. Ce sont eux qui valident les dossiers de candidature de chaque entreprise et, le cas échéant, prononcent les exclusions en cas de non respect des engagements.

Comité de pilotage national, comités régionaux de suivi : autant d'instances ouvertes, participatives et collégiales qui permettent à toutes les parties prenantes d'être associées à une démarche très largement décentralisée. Une démarche concrète, pragmatique et en phase avec les réalités du terrain !



### Rhône-Alpes, première région à franchir le cap des 100 entreprises signataires !

Quatre ans après les premiers engagements en Rhône-Alpes, le cap symbolique des 100 entreprises signataires a été atteint le 19 novembre dernier. C'est en présence de nombreuses autorités, parmi lesquelles le préfet de région, la directrice de la DREAL et le directeur régional de l'ADEME, que Stéphane Bojko, président des Transports Ducroux, a signé l'engagement de son entreprise. Depuis, d'autres professionnels ont continué à rejoindre la démarche et, au 1er mars, la région Rhône-Alpes compte 105 signataires (97 entreprises de transport de marchandises, dont 21 ont déjà renouvelé leur engagement, et 8 entreprises de transport de personnes).

## Réduire ses consommations grâce au transport informatisé 2.0



### Mettre la télématique en première ligne



Chez Aubry, en Lorraine, 92 poids lourds sont équipés d'une informatique embarquée haut de gamme. Celle-ci représente à la fois « un outil d'exploitation formidable, une aide à la décision et un système permettant de corriger les défauts de conduite du personnel roulant », selon Alain Bontemps, le responsable logistique et informatique de la société de transport de marchandises basée à Rambervillers (88).

La PME, qui utilise l'informatique embarquée, chiffre les progrès accomplis : « Nous avons diminué nos émissions en passant de 1048 g de CO<sub>2</sub> par km en 2011 à 1002 g de CO<sub>2</sub> par km en 2012 puis à 978 g de CO<sub>2</sub> par km en 2013. Cela correspond à l'objectif de réduction de 7% auquel nous nous sommes engagés en signant la Charte CO<sub>2</sub> en 2011.

*L'impact de l'informatique embarquée est d'autant plus clair que nous avons eu peu de renouvellement de véhicules pendant cette période. »*

Le transporteur se félicite d'un « investissement largement rentabilisé », qui l'a amené à revoir sa politique d'accompagnement des conducteurs. « La solution embarquée comprend un petit programme d'évaluation du style de conduite. Sur le tableau de bord, un écran présente au chauffeur une note en temps réel, permettant à chacun de prendre conscience en douceur des points à corriger. Une journée commence avec une jauge verte remplie à 100 %. L'indicateur varie en fonction de 5 paramètres (vitesse, tours/min, accélération, décélération et moteur tournant à vide). Lorsque le chauffeur freine trop brusquement, qu'il accélère de façon intempestive ou qu'il ne coupe pas son moteur pendant plus de 60 secondes à l'arrêt, par exemple, il perd un ou deux points. Dans le même temps, l'exploitation accède à des données techniques plus complètes qui sont utiles à notre formateur. En outre, concernant la gestion des trajets, l'informatique embarquée nous a permis de gagner 4% sur les kilomètres à vide. »



### Autocars Lieutaud Informatiser l'écoconduite



Tout s'est concrétisé en février 2014 pour Guillaume Lieutaud, responsable du projet Charte CO<sub>2</sub> chez les Autocars Lieutaud dans le Vaucluse. Après avoir signé un objectif de réduction de 10% en novembre 2013, l'entreprise familiale a démarré un programme d'écoconduite qui monte en puissance. « Nous allons former en priorité le personnel affecté aux services conventionnés (lignes régulières et scolaires). 70% de ces 30 conducteurs seront accompagnés en 2014, prévoit le responsable. Depuis le mois de février, nous utilisons la télématique dans un autocar dédié à des cours de conduite rationnelle. Le matériel informatique embarqué enregistre tous les éléments techniques de la conduite. De petits groupes de trois conducteurs suivent un programme théorique et pratique dont les résultats sont indéniables. »

Guillaume Lieutaud engage une prise de conscience générale des problématiques environnementales dans son entreprise, concernant notamment la gestion des déchets, les huiles et les émissions polluantes. « La Charte nous permet de formaliser nos initiatives. Espérons que ces investissements nous permettront aussi de remporter des appels d'offres auprès des autorités organisatrices. »



### Vigneron

### Faciliter les décisions de l'exploitation

Signataire de la Charte CO<sub>2</sub> en décembre 2012, Vigneron exploite à Ludres (54) une flotte de 45 poids lourds transportant des marchandises. Les véhicules sont équipés d'informatique embarquée depuis 18 mois, et la solution vient d'être interfacée au logiciel d'exploitation de l'entreprise. « Nous avons acquis de la télématique pour satisfaire notre démarche de réduction des émissions de carbone », précise Joël Vigneron, chef d'entreprise mais aussi président du groupement Tred-Union. Le directeur d'exploitation Régis Jalet explique la méthode : « la localisation précise des véhicules facilite les décisions de l'exploitation, donc l'optimisation des distances et des chargements. Bien que nous ayons trop peu de recul pour quantifier les gains, nous avons sans aucun doute réduit les kilomètres parasites. C'est en particulier dans un rayon de 30 km autour de notre siège, là où circule un nombre important de véhicules, qu'il est très utile de faire appel au moyen le plus pertinent pour aller recharger. Lorsqu'un client demande nos disponibilités immédiates, nous pouvons lui répondre en temps réel. »





## Suivre l'activité en permanence

« Avant d'adhérer à la Charte CO<sub>2</sub> en janvier 2013, nous utilisions déjà la télématique depuis 2 ans. Mais l'outil était peu exploité : c'était presque un gadget. Aujourd'hui, nous l'utilisons vraiment. La démarche environnementale a conduit à nous professionnaliser et nous a amenés à suivre l'activité en permanence en impliquant une personne dédiée », analyse Pascal Marcot, le PDG de la société de transport de voyageurs Marcot, par ailleurs président de la Fédération nationale des transports de voyageurs des Vosges. L'entreprise dispose de 62 véhicules, dont 30 cars de grand tourisme sont équipés d'ordinateurs de bord. Marcot dispose de boîtiers supplémentaires qu'il fait « tourner » sur les autres cars scolaires et les lignes régulières. « Si nous constatons de fortes consommations, nous plaçons de l'informatique embarquée pour vérifier l'utilisation du chauffage, de la boîte de vitesse, etc. La télématique nous sert surtout à contrôler les excès de vitesse et les arrêts moteur tournant par un système d'alertes par mail ou SMS. Au-delà d'une demi-heure de stationnement contact allumé, l'exploitation reçoit un message. Le GPS nous permet aussi de suivre les parcours sur une carte numérique, donc de mieux gérer nos itinéraires » Résultat : la PME a déjà dépassé son objectif de diminution de 7% (g de CO<sub>2</sub> par km et par voyageur). « Nous sommes à -8% dès la première année. C'est un énorme progrès ! ».



## Optimiser les synergies avec la clientèle

Active dans le transport par benne dans le nord-est hexagonal, Quil Vrac a développé un large plan d'actions visant à améliorer le bilan environnemental d'une activité gourmande en gazole. « En 2013, nous avons travaillé sur l'aérodynamisme des bennes, au moyen de déflecteurs et de jupes latérales, indique Richard Quil, patron de la PME de 20 poids lourds qui a signé la Charte CO<sub>2</sub> fin 2012. Tous nos véhicules neufs Euro 6 sont équipés d'un système de coupure du moteur à l'arrêt ».

Et l'entreprise prévoit d'investir dans de la télématique dès 2014. « La géolocalisation permettra de mieux contrôler les itinéraires, que nous améliorons déjà en termes de chargements. En effet, nous essayons avec la clientèle d'optimiser des synergies pour limiter les kilomètres à vide, que nous avons réduits de 30 à 18%. Aujourd'hui, nous arrivons à remplir les retours dans 4 voyages sur 5. De grands donneurs d'ordre nous donnent de la visibilité sur l'ensemble des lignes existantes. C'est aussi leur intérêt, car une meilleure gestion des retours permet de réduire le prix des voyages aller. »

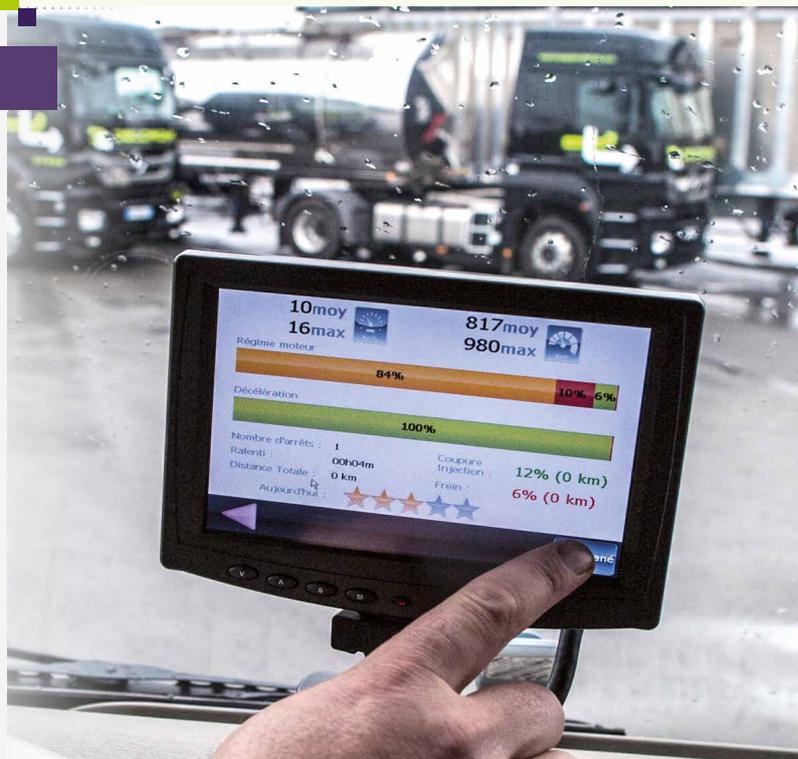


## Interlégumes

### L'informatisation : un élément clé d'une démarche globale



« Le respect de l'environnement et le bien-être social correspondent à la sensibilité générale de l'entreprise », affirme Philippe Lemaire, directeur général de la société de transports frigorifiques Interlégumes, qui souligne ainsi le double intérêt économique et de confort de vie liés à la démarche Objectif CO<sub>2</sub>. La PME Rhônalpine de 50 poids lourds et 80 conducteurs s'est engagée à diminuer ses émissions de 5% entre avril 2012 et 2015. « Nous aurons ainsi réduit nos consommations à hauteur de 80 000 euros, chiffre l'entrepreneur. Ces économies vont de pair avec l'amélioration de la sécurité, l'optimisation du temps de travail, et la sécurisation de l'emploi ». Et d'expliquer une « démarche globale » allant de la formation interne à l'informatisation de l'entreprise. « Il est important d'améliorer la compétence de nos salariés. Un formateur accompagne régulièrement toutes nos tournées. Les mécaniciens de notre garage intégré reçoivent aussi des formations à l'entrée de nouveaux véhicules. En outre, nous opérons un suivi pointu des pressions pneumatiques et nous affichons les consommations dans l'entreprise pour sensibiliser les hommes. Pour nous aider à optimiser l'exploitation, nos véhicules sont tous équipés d'ordinateurs de bord, que nous allons renouveler en 2014. »



## Jacob Tourisme

### Un fil rouge : le CO<sub>2</sub> !



La Charte CO<sub>2</sub> et l'affichage CO<sub>2</sub> des prestations de transport, obligatoire depuis le mois d'octobre 2013, sont des mécanismes complémentaires qui s'enrichissent mutuellement. Telle est l'analyse de Vincent Jacob, dirigeant de Jacob Tourisme qui a signé la Charte Objectif CO<sub>2</sub> le 18 février 2014 à Marseille. « Nous sommes les premiers signataires des Hautes-Alpes en transport de voyageurs, se félicite le patron de la TPE familiale de 11 autocars. Nous visons une réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> de 8 % d'ici à 2017, en travaillant sur 4 plans d'actions impliquant les véhicules, les chauffeurs, et des investissements informatiques. » Depuis mai 2013, Jacob Tourisme suit ses consommations grâce à un automate de prise de carburant sur ses cuves, un système de cartes nominatives pour faire les pleins et un logiciel permettant d'identifier les consommations moyennes par véhicule. « Cela nous permet d'afficher les émissions de CO<sub>2</sub> par passager et par kilomètre à bord des autocars effectuant des lignes régulières. Et nous indiquons l'information CO<sub>2</sub> sur nos devis et contrats de transport quand il s'agit de voyages occasionnels. »

## Sotradel

### L'information : un axe fort de la Charte

Signataires de la Charte CO<sub>2</sub> en 2010 puis en 2011, les deux sociétés de transport routier de Sotradel exploitent 40 ensembles routiers. Le chef d'entreprise Noël Comte témoigne d'un partenariat étroit avec ses fournisseurs — les constructeurs de poids lourds, les équipementiers, les prestataires informatiques — afin de prodiguer à son personnel la formation et des informations pertinentes sur l'exploitation des matériels. « Il est essentiel de sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques de conduite. Globalement, nous avons réduit nos consommations moyennes de 33,5 à 32,5 l/100 km, et de 57 % nos émissions à la tonne transportée. De plus, nous avons diminué de moitié les écarts de performances entre les conducteurs. » Le chef de projet David Billandon précise l'impact de l'informatique embarquée, utilisée depuis 2 ans. « C'est un axe fort du renouvellement de notre Charte en 2013. Car au-delà des relevés à la pompe, les ordinateurs de bord nous aident à estimer très précisément nos consommations en fonction des parcours et des tonnages. D'autant que la solution embarquée est interfacée à notre progiciel d'entreprise ; les données de la route sont ainsi visibles directement dans le logiciel de l'exploitant : itinéraires, paramètres de conduite en temps réel, etc. Des alertes nous aident à déterminer les mauvaises pratiques, et à les corriger rapidement. » Cela a par exemple permis de développer un indicateur pertinent présenté sous forme de diagramme. « Nous pouvons visualiser les phases de décélération brutales, qui montrent une mauvaise anticipation avant un rond-point. Sur cette base, notre formateur prend le relais auprès du conducteur. »



### Entreprises citées dans ce numéro

Société	Secteur d'activité	Localisation	Nombre de véhicules
Aubry	Transport de marchandises (TRM)	Lorraine	92
Autocars Lieutaud	Transport scolaire, lignes régulières, tourisme (TRV)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	50
Groupe Interlégumes	Transport frigorifique de produits agricoles (TRM)	Rhône-Alpes	50
Groupe Sotradel	Transport de marchandises (TRM)	Rhône-Alpes	40
Jacob Tourisme	Transport scolaire, lignes régulières, tourisme (TRV)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	11
Marcot	Transport scolaire, lignes régulières, tourisme (TRV)	Lorraine	62
Quil Vrac	Transport de marchandises par bennes (TRM)	Lorraine	20
Vigneron	Transport de marchandises (TRM)	Lorraine	45

### Internet à votre service

Vous pouvez retrouver les éléments de la démarche « Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent » sur le site [www.objectifco2.fr](http://www.objectifco2.fr), sur le site Internet du ministère [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) ou sur le site de l'ADEME [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr). Sur les pages dédiées à la démarche, vous avez la possibilité de télécharger gratuitement la liste des entreprises signataires, ainsi que les textes, outils d'évaluation, fiches actions et autres guides méthodologiques, sans oublier la liste de vos contacts dans les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les directions régionales de l'ADEME.